



Monitoring Permanent MP2®

04-0101-60003

*Contrôle continu du port du bracelet avec détecteur de présence &
de la mise à la terre du tapis ESD*

www.promatec-france.com

Notice d'utilisation

Fonction principale

Le Monitoring Permanent MP2® évite les oublis du port du bracelet ESD au poste de travail et par conséquent les non-conformités, en autres, lors d'audits clients !

Un capteur de proximité infrarouge détecte l'approche de l'opérateur. Le voyant s'allume brièvement en bleu⁽¹⁾. 

Une mesure est alors effectuée sur l'entrée bracelet pour vérifier que l'opérateur s'est connecté.

En cas de connexion correcte, le voyant passe au vert fixe ⁽¹⁾. 

En cas de connexion incorrecte, opérateur non connecté, cordon défaillant, bracelet usagé, le voyant passe au rouge clignotant ⁽¹⁾  et le buzzer joue la mélodie associée à ce type de défaut pendant un temps de 5 secondes⁽¹⁾.

A l'issue de l'avertissement sonore, le voyant conservera sa couleur et son clignotement tant qu'un opérateur ne se sera pas connecté.

A chaque mouvement assez ample de l'opérateur, le buzzer recommencera à jouer la mélodie associée.

Pendant le port du bracelet, une vérification de la connexion est effectuée toutes les 4 secondes.

Fonctions secondaires

Le Monitoring Permanent MP2® vérifie la connexion du tapis à la terre et sa propre connexion à la terre. Il évite la maintenance périodique de la continuité du tapis de table ESD à la terre !

Lorsque le tapis n'est pas relié à la terre, que l'appareil n'est pas relié au tapis ou que l'appareil n'est pas relié à la terre, alors le voyant passe au jaune clignotant ⁽¹⁾  et le buzzer joue la mélodie associée à ce type de défaut pendant un temps de 5 secondes⁽¹⁾.

Aucune détection de mouvement n'est nécessaire. Cependant lors de la détection d'un mouvement l'alarme sonore est réactivée pour 5 secondes⁽¹⁾.

Dans le cas où les 2 défaillances existent, défaut de connexion du bracelet et du tapis, le voyant passe au violet clignotant ⁽¹⁾  et le buzzer joue la mélodie associée au défaut de port du bracelet pendant un temps de 5 secondes⁽¹⁾. L'alarme sonore est réactivée à chaque détection de mouvement.

En option, le Monitoring Permanent MP2® offre une sortie auxiliaire pour piloter un système extérieur lorsqu'une défaillance est détectée.

La sortie pourra être de type courant⁽¹⁾, tension de 5V - 0.5A ou contact sec.

Calibration

Lors de l'installation du Monitoring Permanent MP2® le produit doit être étalonné avec un ensemble cordon bracelet neuf, au poste de travail sur lequel il est installé.

Un cordon neuf et un bracelet neuf doivent être connectés à l'appareil et déposés sur le tapis du poste. L'entrée tapis doit être reliée directement à la terre. La procédure est déclenchée par un mouvement en regard du capteur infrarouge de l'appareil. Le voyant s'éteint pendant 10 secondes. Pendant ce temps, déconnecter l'entrée tapis de la terre et la relier à nouveau au tapis. A l'allumage du voyant, l'appareil est calibré et est à nouveau utilisable.

Cette opération est à reproduire en cas de changement d'un des éléments de protection ESD « cordon – tapis - fil de terre ».

Personnalisation

Le Monitoring Permanent MP2® est personnalisable, à l'aide d'un cordon spécial USB-RS232 et d'un logiciel pour PC Windows.

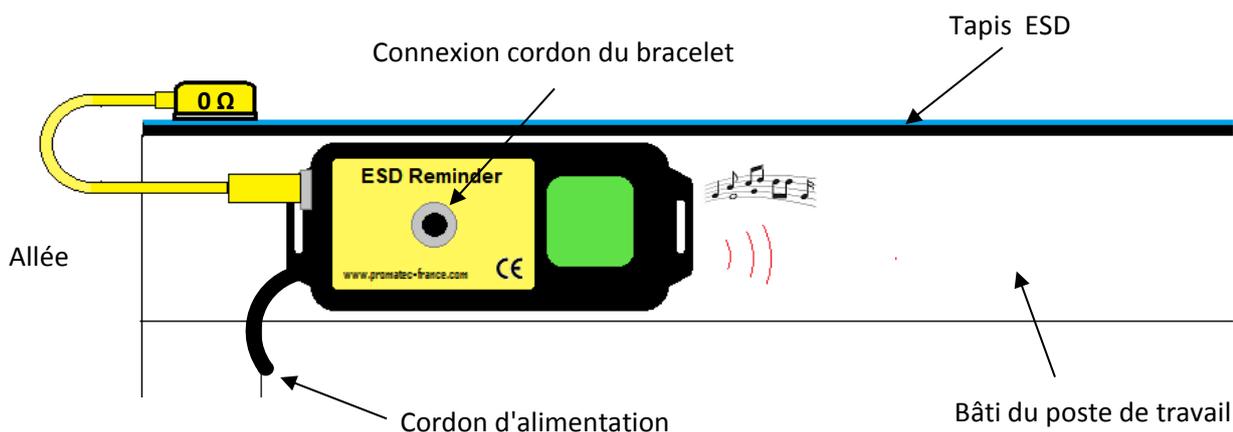
Les différents paramètres modifiables sont :

- la couleur du voyant pour les différents états
- la permanence ou le clignotement du voyant pour les différents états
- la fréquence du clignotement du voyant pour les différents états
- la luminosité du voyant
- la sensibilité de la détection Infrarouge
- la puissance sonore du buzzer, fort ou faible
- les mélodies pour le défaut de connexion du bracelet et le défaut de connexion du tapis.
- la durée de l'avertissement sonore de 1 à 60 secondes
- l'utilisation de cordon de bracelet avec ou sans résistance de 1 MOhm incorporée.
- l'utilisation sans bracelet pour surveillance du tapis uniquement, poste debout avec sol et chaussures ESD.

Préconisation d'installation

Positionnement :

Idéalement sur le champ de la table, orienté vers l'opérateur, fixé côté allée de circulation, pour éviter la détection des passants, et ne pas gêner l'opérateur.



Câblage :

La connexion du bracelet se fait avec la fiche banane se situant sur le dessus du boîtier du Monitoring Permanent MP2.

La connexion au tapis se fait avec la fiche banane se situant sur le côté du boîtier du Monitoring Permanent MP2®. La connexion avec le tapis doit se faire avec le câble jaune 0 MOhm fourni.

La connexion de l'alimentation du Monitoring Permanent MP2® se fait à l'intérieur du boîtier avec une fiche d'alimentation standard. Le Monitoring Permanent MP2® est livré avec l'alimentation branchée.

La connexion du câble de configuration se fait en ouvrant le boîtier. Les broches du connecteur doivent être branchées dans les trous métallisés prévus à cet effet.

La connexion de ce câble n'est nécessaire que lorsqu'on souhaite changer la configuration du Monitoring Permanent MP2®, Il faut débrancher le câble, refermer le boîtier et le replacer à l'emplacement prévu lorsque la configuration est terminée.

Sortie auxiliaire (option) :

Elle permet de connecter un appareil alimenté en courant alternatif ou continu basse tension.

La sortie auxiliaire est réalisée avec un Optomos. Elle peut être de type :

- contact sec, tension limitée à 60 V et 0.5A
- alimentation en courant pour une LED standard de 2.1V 20mA.
- alimentation en tension continu de 5V limité à 0.5A.

Un schéma de câblage sera fourni avec la commande de cette option.

Nomenclature :

Désignation	Référence	Qté
Monitoring Permanent MP2®	04-0101-60003/B	1
Alimentation 100/240V - 5V	02-0900-00001	1
Prise EU 2PH+T	02-0900-00005	1
Cordon torsadé bleu 1.8m + 1Mohms BP 10mm / Fiche banane	01-0201-07001	1
Fil droit jaune 1.8m sans résistance BP 10mm / Fiche banane	02-0501-80004	1
Option		
Bracelet tissu bleu ajustable pression 10mm	01-0101-10001	